

# *Comité Départemental de Tir du Cantal*

## *Procès verbal - Assemblée Générale Ordinaire Du 23 septembre 2012*

Présents : Philippe Bouillaguet, Jean Pierre Auzolle, Elisabeth Savajols, Elisabeth Fascioda, Jean Pierre Delmas, Gilbert Bouchet, Jean Pierre Baduel, Lucien Crozat, Gilles Anglard, Gérard Fascioda, Michèle Raoux, Georges Malergue, Bruno Laval, Patrick Boutal, Jean Roch Pioch, Jean Louis Terrisse, Jean Claude Delort, Christian Martineau, Pierre Albisson, Jean Vidalence.

Absents excusés : Jacques Rey, Gérard Combelles, Serge Bos, Jean Pierre Le Guénédal.

Ouverture de séance à 9h50 par le Président sortant Philippe Bouillaguet.

Jean Pierre Auzolle, Président du club de tir de Neuvéglise souhaite la bienvenue à tous et remercie particulièrement le maire de Neuvéglise, Monsieur Claude Bonnefoi, de sa présence et du soutien qu'il apporte régulièrement au club de tir.

Philippe Bouillaguet souhaite la bienvenue à Monsieur Bonnefoi et adresse ses remerciements à tous d'être présents puis excuse Bernard Delorme, Président de la Ligue d'Auvergne, de son absence. Il remercie particulièrement Jean Louis Terrisse venu de Montsalvy, Michèle Raoux première femme présidente à Trizac et Gilles Anglard nouveau président à Mauriac.

Monsieur Claude Bonnefoi, maire de Neuvéglise, remercie Jean Pierre Auzolle ainsi que le président du Comité et tous les membres pour leur accueil. Il tient à féliciter le club de tir de Neuvéglise de son dynamisme et de sa participation dans beaucoup d'animations de la commune. Il salue l'assemblée et s'excuse de devoir s'en aller ayant également d'autres obligations ce jour-là.

### Appel des clubs :

Montsalvy 2 voix, Allanche 1 voix, Massiac 3 voix, Marmanhac 1 voix, Neuvéglise 2 voix, St Flour 3 voix, Mauriac 3 voix, St Pierre 2 voix, Aurillac 4 voix, Trizac 1 voix.

### Vérification des pouvoirs :

Gérard Combelles - Marmanhac – donne procuration à Philippe Bouillaguet

Serge Bos – St Pierre - donne procuration à Elisabeth Fascioda

Philippe Bouillaguet demande s'il y a des remarques sur le procès verbal de l'assemblée générale 2011 et précise que l'activité de l'après midi au karting était très sympa,

Aucune remarque.

## **BILAN MORAL 2012**

Le Président présente le bilan moral 2012, un exemplaire est remis à chaque club.

Des remerciements sont adressés à tous, à toutes les personnes qui œuvrent pour le tir dans le département, bien que parfois, cela ne soit pas toujours facile et souhaite une bonne continuation à tous les clubs de tir.

### Effectif licenciés dans le Cantal.

Au cours de la saison passée, le département a compté 515 licenciés, soit une augmentation de 40 par rapport à la saison précédente. La ligue Auvergne comprend environ 3700 licenciés et 151 000 au niveau national.

### Actions de communication

Création et mise en ligne du site internet du Comité avec plein de renseignements et d'informations par Elisabeth (création et tenue du site) et Daniel Guillot de Moulins (maintenance informatique en amont). Création d'un logo du comité.

### Tir sportif

Au niveau des tirs rien de nouveau.

De nombreuses compétitions ont lieu chaque année, dont beaucoup au mois de mai, ce qui est compliqué à gérer. Les principaux résultats sportifs (podium et records) ont été remis à chaque club en début de séance. Mention particulière à Delphine Puybouffat sur le podium France et à Jean Claude Rancy, champion du monde par équipe en silhouettes métalliques.

J'ai aussi une pensée pour tous ceux qui font du tir pour le plaisir, il y a de la place pour tous, dans l'esprit du tir et du respect de chacun.

Remarque pour l'organisation des compétitions afin d'éviter que cela ne se reproduise.

Il faut prévoir dès le départ suffisamment de séries pour offrir aux tireurs le plus de facilité à venir concourir, et ne pas vouloir concentrer sur certaines séries pour annuler d'autres ensuite.

Il faut prévoir suffisamment de personnes pour assurer le bon déroulement des compétitions. Les départementaux sont qualificatifs pour la suite. Il faut aussi que les tireurs s'inscrivent dans les délais donnés pour que le club organisateur puisse avoir le temps de tout préparer.

### Subvention CNDS

Nous avons une diminution cette année encore. L'attribution n'est pas faite en fonction des actions réalisées mais de l'historique. C'est un pourcentage qui est appliqué, même si cette année, l'entrevue avec la personne de la DDCSPP et le président du CDOS a été intéressante. Ils ont un leitmotiv « des emplois », ce qui n'est pas réalisable à notre niveau. Notre action la plus importante concerne la fourniture de plombs et de cartons. Les clubs qui veulent récupérer un peu d'aide doivent passer par ces fournitures. Les finances ont permis de maintenir les 40% d'aide, ceci parce que les quantités n'ont pas augmenté. Cela met la boîte de plombs à 1,80 € à la place de 3 €, par exemple.

### Réparation des tables de tir

Dépense conséquente avec le changement des tables de tir de la ciblerie mobile (800 €). Je remercie très sincèrement le club de Montsalvy pour le travail effectué.

### Utilisation des carabines laser

Peu de clubs les utilisent. Il me semble indispensable de développer des activités d'animations avec les carabines laser pour récupérer de nouveaux adhérents, St Flour est le principal utilisateur. Les carabines sont à votre disposition.

### Conclusion

Je souhaiterais que la prochaine saison sportive soit la meilleure possible pour tous.

Une nouvelle équipe va assumer la responsabilité du Comité.

Bonne saison à tous.

### Questions sur le rapport moral

Intervention de Jean Pierre Auzolle : que les engagements arrivent à temps que l'on puisse s'organiser.

Intervention de Jean Pierre Auzolle : dotation du Conseil Général ?

Réponse de Philippe Bouillaguet : 175 € par école de tir. Pour les compétitions .....les frais kilométriques sont réservés aux équipes. Une demande a été faite pour les tables de tir : non.

Intervention de Jean Pierre Delmas : je tiens à faire un rectificatif, le club paie les engagements pour les compétitions officielles et non pour les challenges.

#### Vote rapport moral

Philippe Bouillaguet demande l'approbation du rapport moral et rappelle que seuls les Présidents votent.

**Approuvé à l'unanimité.**

## **RAPPORT FINANCIER 2012**

Philippe Bouillaguet présente le bilan financier en l'absence du trésorier Jacques Rey, démissionnaire.

Un exemplaire du bilan 2011.2012 et du bilan prévisionnel a été remis à chaque club en début de séance.

Remarques :

Intervention de Jean Pierre Auzolle sur le poste des médailles,

Après débat des membres, des médailles continueront à être distribuées lors des compétitions.

Intervention de Christian Martineau : Il est surprenant que ce sont les Comités Départementaux qui reçoivent la plus petite part sur les cotisations, alors que se sont eux qui font un travail important sur le terrain pour la promotion du tir et le tir en général.

La parole est à Lucien Crozat : contrôleur aux comptes pour le bilan financier du Comité.

Le 20 septembre 2011 à St Flour, j'ai contrôlé les comptes du Comité. Toutes les pièces nécessaires m'ont été présentées : factures, justificatifs, relevés de comptes bancaires, chéquiers etc.....j'ai noté une différence positive de 8 euros suite à une remise de chèque, ainsi qu'une différence de 20 euros entre la facture de frais d'un arbitre et son règlement. Cette facture a été modifiée depuis. Ces remarques mineures n'entachent en rien la tenue de la comptabilité claire et détaillée. Vérification faite entre la concordance des écritures et des justificatifs. Je déclare que les opérations comptables sont conformes à l'activité et aux attributs du Comité et certifie les comptes réguliers.

**Approbation du rapport financier : oui à l'unanimité.**

Nomination contrôleur aux comptes pour 2013: Lucien Crozat

Affectation du résultat : report à nouveau.

Philippe Bouillaguet encourage les clubs d'avoir un contrôleur aux comptes pour leurs assemblées générales.

Il recommande également de bien faire les chiffres sur les chèques.

## **ELECTION DU COMITE DIRECTEUR**

A la demande de l'assemblée, le vote se fera à main levée.

(Philippe Bouillaguet précise que sur les statuts le vote est à bulletin secret).

Aucune contestation ne sera possible par la suite.

Approbation à l'unanimité

Candidatures :

Jean Roch Pioch – Montsalvy, Jean Pierre Delmas – Allanche, Georges Malergue – Mauriac, Jean Pierre Auzolle - Neuvéglise, Elisabeth Savajols – Neuvéglise, Philippe Bouillaguet – St Four, Elisabeth Fascioda – St Pierre, Gérard Fascioda St Pierre, Bruno Laval – Aurillac, Patrick Boutal – Aurillac, Gilbert Bouchet – Massiac, Jean Pierre Baduel – Massiac, Michèle Raoux – Trizac.

Philippe Bouillaguet précise que le Comité Directeur comprend 12 membres.

Après un tour de table, Gérard Fascioda ne maintient pas sa candidature.

Vote : les 12 membres sont élus à l'unanimité.

Candidature pour la fonction de Président : Philippe Bouillaguet,

Le Comité Directeur propose la candidature de Philippe Bouillaguet pour le poste de président.

La parole est donnée à Jean Pierre Delmas, doyen des Présidents, pour mener les débats pour le vote des membres du bureau.

Candidature Philippe Bouillaguet Président : 20 voix pour, 2 voix contre : Élu

Candidature Gilbert Bouchet Vice Président : 22 voix à l'unanimité : Élu

Candidature Elisabeth Fascioda Secrétaire Générale : 22 voix à l'unanimité : Élu

Candidature Elisabeth Savajols Trésorière : 22 voix à l'unanimité : Élu

## **BUDGET PREVISIONNEL**

Un exemplaire a été remis pour chaque club en début de séance.

Le Président élu, Philippe Bouillaguet, précise que certains postes ont été légèrement augmentés. Les médailles continueront d'être distribuées encore pour cette année.

Question : Doit-on augmenter la part départementale (5 euros actuellement) dans la cotisation (2013-2014)

Intervention de Jean Claude Delort : As t'on besoin de finance ?

Réponse de Philippe Bouillaguet : oui

Question : de combien : 1, 2 euros ?

Plusieurs réponses : 2 euros non trop pour certains, 1 euros oui, cela représente déjà presque 500 euros de budget supplémentaire

Vote : 1 euro à l'unanimité

Remarque ; les plombs ont été payés par St Flour, car le comité n'avait pas les moyens d'avancer une telle somme, au moment de l'achat, à Chambéry, à un prix intéressant de 2,50 € la boîte. Cette dépense a été remboursée au club de Saint-Flour après perception de la subvention CNDS.

## **CALENDRIER DE COMPETITION HIVER 2012.2013**

Le calendrier hiver avait été envoyé aux Présidents de club avec la convocation.

Philippe Bouillaguet demande si les dates inscrites conviennent et précise qu'elles ont été choisies en fonction des dates des régionaux.

Challenge Départemental du Cantal : date février/mars 2013 à confirmer  
lieu Allanche ou St Pierre (sous réserve).

Complément post assemblée générale :

St Pierre ne peut pas organiser cette compétition par manque de ciblerie vitesse. St-Flour propose de prêter sa ciblerie, mais le déplacement est trop long.

Allanche est d'accord pour l'organisation avec la ciblerie de St-Flour.

10 m pistolet vitesse et standard : 17 et 18 novembre 2012 à St Flour

10 m précision carabine, pistolet, arbalète : 24 et 25 novembre 2012 à Aurillac

CDF des clubs -EDT : 12 janvier 2013 à Aurillac

CDF des clubs – adultes : 13 janvier 2013 à Aurillac

### Autres compétitions printemps été 2013

Jean Pierre Auzolle (Neuvéglise) souhaite organiser le championnat départemental des Écoles de Tir 10 m.

### Intervention du Responsable d'Arbitrage

Christian Martineau souhaite que les clubs organisateurs de compétition s'impliquent plus dans le déroulement de la compétition. Qu'il y ait plus de personnes pour, par exemple, pastiller les cibles, afin de laisser les tireurs à leur poste de tir. Ce n'est pas leur rôle et ce n'est pas compatible pour faire un bon match.

J'aimerais que les plannings soient faits à temps et transmis au moins 8 jours avant la compétition à moi-même et à Elisabeth, car nous devons préparer les palmarès sur ISIS, Sur place, à la rigueur on peut rentrer dans la base de données des retardataires.

Actuellement les palmarès des départementaux sur ISIS ne sont pas encore obligatoires mais cela ne saurait tarder sous peu, Aussi lors des engagements, merci de bien nous noter les N° de licence. En effet le logiciel ISIS fonctionne à partir des numéros de licences, relié à ITAC. Une erreur dans le numéro nous oblige à faire une recherche sur ITAC, avec l'espoir que le nom soit bien orthographié.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Jean Pierre Auzolle demande si les documents ont été envoyés pour les réservations à l'AG de la Ligue.

Oui répond Jean Claude Delort en consultant sa messagerie internet, c'est arrivé.

Philippe Bouillaguet demande s'il y a des candidats pour le Comité Directeur de la Ligue. Le lui faire savoir au plus tard pour le 3 octobre.

Plusieurs membres demandent s'il est envisagé d'organiser des formations.

Réponse de Philippe Bouillaguet : oui c'est possible, mais je fais plusieurs remarques. Parfois pour une formation il y a un problème de personne (formateur), non disponible ou parti. Le club de Beaulieu organise des formations, les places restantes étant à la disposition des tireurs des autres départements d'Auvergne. Il y a eut des formations de prévues, exemple à St Flour et personne ne s'est porté volontaire.

Philippe Bouillaguet demande : quel type de formation souhaitez-vous ?

Plusieurs membres répondent : 10 m pistolet

Jean Claude Delort déclare que cela serait bien qu'un formateur d'un club vienne dans un autre club faire une formation EDT.

Commentaires : oui cela serait une bonne expérience pour les jeunes.

Jean Pierre Delmas demande quels tarifs pour les compétitions.

Réponse commune de Christian Martineau et de Philippe Bouillaguet : pour les compétitions officielles, se sont les même que la Ligue. Pour les challenges, libre.

Plusieurs interventions de plusieurs présidents à propos des avis préalables et des tirs contrôlés.

Gilbert Bouchet rappelle que les avis préalables sont tributaires des trois tirs contrôlés, Il doit ne plus y avoir de passe droit, dans ce cas cela serait sous la responsabilité personnelle du président de l'association en question.

Jean Pierre Delmas signale que dans ce cas, il s'agit d'une fausse déclaration, car le président atteste dans l'avis préalable que le tireur pratique régulièrement le tir sportif.

Christian Martineau précise que le Président d'un club de tir se doit d'appliquer la loi et les trois tirs contrôlés doivent être effectivement faits pour avoir son avis préalable. Il insiste, c'est de la responsabilité du Président. Il rappelle que toutes compétitions officielles peuvent être considérées comme « tir contrôlé ».

Gilbert Bouchet intervient à propos d'un problème sur le rechargement.

En effet, si un incident sur le pas de tir est dû au rechargement, il est difficile de contrôler si celui-ci a été fait correctement, même si la personne confirme. Il peut y avoir des erreurs de dosage de poudre et de longueur d'étui. Il est difficile de prendre une décision, par exemple d'interdiction du pas de tir avec des cartouches mal rechargées. Mais il faudra bien un jour prendre de telles décisions, pour qu'un accident n'ait pas lieu.

Christian Martineau précise que l'on peut interdire l'accès au pas de tir pendant une période donnée, au motif de la sécurité, ou alors d'exiger l'emploi de munitions manufacturées.

Philippe Bouillaguet confirme que toute personne est en droit de faire respecter les règles de tir pour une question de sécurité de tous.

Il demande s'il y a d'autres questions.

Jean Pierre Auzolle annonce que l'activité surprise de l'après midi est la visite du barrage de Lanau puis nous invite à nous retrouver à l'Auberge du Pont de Lanau.

## **Assemblée générale 2013**

**Le dimanche 22 septembre 2013 à Montsalvy.**

Le Président clôture la réunion à 12h55 h.

Elisabeth Fascioda

Secrétaire

Philippe Bouillaguet

Président